
MARRAKECH – Évolution de l’efficacité du modèle multipartite de l’ICANN

Mardi 25 juin 2019 – 17h00 à 18h30 WET

ICANN65 | Marrakech, Maroc

BRIAN CUTE :

Bien, nous allons commencer cette séance. Veuillez prendre place dans la salle. Nous sommes en train de régler quelques problèmes techniques. Veuillez patienter s'il vous plaît, nous allons commencer d'ici quelques minutes.

Bienvenue à tous. Soyez les bienvenus. On va commencer cette séance. Veuillez nous excuser du petit retard. On a eu un petit problème technique avec la présentation qu'on va vous montrer à l'écran.

Soyez les bienvenus, veuillez prendre place dans la salle. Merci et soyez les bienvenus pour reprendre cette conversation en cours autour de l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN.

Je m'appelle Brian Cute. Je facilite cette discussion avec vous, la communauté ICANN. Cette conversation et ce qu'on va mettre en place aujourd'hui et ensuite à l'ICANN66, c'est d'étayer et de sous-tendre le plan stratégique de l'ICANN, soutenir les résultats du plan stratégique pour 2021-2025. Et en particulier, ce sur quoi on travaille ici, c'est l'objectif stratégique numéro deux qui concerne la gouvernance, à savoir de quelle manière le modèle

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

multipartite fonctionne. Comment est-ce qu'on va pouvoir effectuer notre travail ici à l'ICANN ? Est-ce qu'on peut le faire de manière plus efficace ? Est-ce qu'on peut le faire d'une manière plus efficiente ?

Donc il s'agit d'un dialogue qui a commencé à l'ICANN63 à Barcelone lorsque le Conseil d'Administration s'est engagé avec la communauté et a commencé à poser des questions fondamentales sur la gouvernance et l'objectif stratégique numéro deux, dans que le mesure ce modèle fonctionne bien actuellement. Et on a commencé à poser des questions sur un manque d'efficacité. Et à Barcelone à l'époque, la communauté a répondu et en répondant a identifié 18 problèmes qui, d'après vous, faisaient que notre travail, le travail de l'ICANN n'était pas efficace ou plutôt mettait en danger l'efficacité du travail de l'ICANN.

Et à partir de Barcelone, on a eu une séance à Kobe à l'ICANN64 qui a initié cette conversation. J'appelle cela une conversation et je le fais en toute connaissance de cause parce que je pense que c'est une conversation qu'on doit avoir ici à la communauté. Donc à Kobe, je vous ai invités à examiner les 18 problèmes identifiés à Barcelone et à détailler ces problèmes, fournir des exemples. Si on veut régler un problème pour lequel on veut trouver une solution, il faut d'abord bien définir le problème. On est d'accord.

Donc pour certains de ces problèmes, je vous ai invités à définir ces problèmes, à les détailler davantage et je vous ai invités également à réfléchir à l'établissement de priorités parce que n'oubliez pas qu'il s'agit d'une liste de 18 problèmes de Kobe. Et grâce aux contributions après Kobe, on a une liste de 21 problèmes. Mais je vous ai invités, donc, à réfléchir à l'établissement de priorités.

Ce que j'ai écouté clairement et de manière récurrente de votre part, c'est qu'on a trop de travail, il y a trop de pistes de travail. Nos ressources s'amenuisent, on ne peut pas faire tout cela dans les temps.

Et il est intéressant de voir que quelle que soit la partie prenante qui parle, quelque soit le point de vue qu'ils défendent ici à l'ICANN, la chose la plus importante, c'est le dénominateur commun qu'il y a entre vous puisque vous décrivez tous les mêmes problèmes et de la même manière. C'est important parce que si on se met tous d'accord sur les problèmes à régler, alors on va pouvoir les régler ensemble. Donc cela, j'ai bien reçu le message, cinq sur cinq.

Et à Kobe, il y a eu trois problèmes supplémentaires qui ont été identifiés comme entravant l'efficacité du modèle. Donc après Kobe, on a soumis cette liste à commentaires publics et ce faisant, on a dit : « Voilà, entrons davantage dans le détail. »

Il y a eu des suggestions également par rapport à l'établissement de priorités. Sur ces 21 problèmes, on a vu quel était l'ordre des priorités.

Je vous ai également invité à identifier et voir où les problèmes pouvaient être regroupés ou fusionnés parce qu'il y a des relations dans certains de ces problèmes sur la manière dont on peut accomplir le travail.

Donc cette période de commentaires publics vient d'arriver à son terme il y a un peu plus d'une semaine maintenant. D'ailleurs, j'en profite pour vous remercier de tous vos commentaires. Il y a eu 19 commentaires en réponse à cet appel à commentaires et il y a eu des observations, des commentaires, des contributions. On en a fait un résumé et d'ailleurs, on va les examiner dans un instant en fonction de ces contributions.

Mais d'abord, deux observations. Là encore, un dénominateur commun : quelle que soit l'unité constitutive qui parle, vous décrivez tous le même problème, les mêmes défis et de la même manière. Donc on a une opportunité unique ici à saisir. On est tous d'accord là-dessus.

Autre aspect important à souligner, il y a eu environ 10 commentaires qui offraient des idées très détaillées sur la manière d'établir des priorités dans cette liste et de regrouper les problèmes, les problèmes qui ont un lien sur le fond, et

également comprendre nos processus de travail, la manière dont les choses sont liées.

Donc sur la base de ces commentaires publics et grâce à l'organisation de deux webinaires en mai, vos contributions à Kobe, à Barcelone, on a maintenant une liste de 11 problèmes. On va les examiner aujourd'hui et on va maintenant faire évoluer cette conversation. Aujourd'hui, on va initier un processus pour faire évoluer le plan de travail, donc le plan de travail étape numéro deux. Et le plan de travail va faire partie du plan opérationnel quinquennal.

Est-ce qu'on a la diapositive que je voulais vous montrer pour vous donner un petit peu de contexte ? Vous savez, la diapositive sur le plan stratégique ? La première diapositive. Bien.

Donc pour vous donner un petit peu de contexte ici, là encore, c'est une partie du plan stratégique, il s'agit de l'objectif stratégique numéro deux. Le plan stratégique est constitué de cinq objectifs, à savoir la gouvernance. Cela, c'est l'objectif stratégique numéro deux. Et en développant les objectifs stratégiques tel que vous l'avez fait vous la communauté, il y a cinq objectifs sous le chapeau gouvernance. La phase à laquelle on en est actuellement fait que ces trois objectifs qui étayent la gouvernance pour faire évoluer le modèle multipartite pour faire en sorte qu'il soit plus efficace a besoin de faire en sorte que ces

projets soient mis en œuvre en parallèle avec le plan stratégique. Donc voilà comment s'intègre cet objectif dans le plan stratégique et voilà le processus que l'on suit, identifier les projets que nous allons adopter, intégrer dans le plan stratégique pour la période 2021-2025 pour améliorer la façon dont notre modèle multipartite fonctionne. Merci. Est-ce qu'on peut revenir à la diapositive qui figurait à l'écran auparavant s'il vous plaît ? La suivante.

Alors, quels sont les objectifs de notre séance aujourd'hui ? Au nombre de quatre. D'abord, établir une cartographie du plan de travail ; ensuite, à mesure qu'on développe ce plan de travail, comprenons bien et soyons sûrs que tout le monde comprend ce qu'on attend de nous à mesure qu'on développe un plan de travail qui va faire partie du plan stratégique ; et enfin, on va initier une conversation aujourd'hui sur le fait de s'approprier les choses, de qui doit être tenu pour responsable de quoi, développer une méthodologie, une approche qui traite d'un problème et qui va faire en sorte que l'on travaille de manière plus efficace, donc qui est responsable de telle ou telle question et doit rendre des comptes pour trouver une solution. Est-ce que ce sera une organisation de soutien en particulier ? Un comité consultatif ? La communauté dans son ensemble ? Le Conseil d'Administration ? L'organisation dans son ensemble ?

Aujourd'hui, on va se concentrer sur la chose suivante. On a toute une série de problèmes. Qui est responsable de tel et tel problème ? À mesure qu'on va passer en revue ce processus, on va ensuite passer aux personnes qui sont responsables pour qu'elles puissent identifier les ressources dont elles ont besoin pour pouvoir trouver la bonne solution et la proposer à la communauté. Donc voilà un petit peu la conversation qu'on va commencer aujourd'hui.

Sachez qu'on ne va pas pouvoir tout faire aujourd'hui. On a 11 problèmes à analyser, donc on va commencer cette conversation sur le fait de savoir qui est chargé de quoi. Mais après cette réunion, cela va être soumis pour commentaires publics pour qu'on ait les contributions de l'ensemble de la communauté pour savoir qui doit être responsable de quoi et qui est chargé de trouver une solution à quoi.

Donc pour revenir à la liste finale des problèmes, je le répète, un nombre incroyable de contributions, de commentaires. Merci de tout cela. Certains problèmes ont été écartés de la liste finale, et pour un certain nombre de raisons. Soit elles se chevauchent avec d'autres travaux en cours et tout le travail que les gens soutiennent serait inutile si certains problèmes font double emploi.

Il y a ensuite d'autres problèmes qui sont plus symptomatiques de l'inefficacité. Il s'agit par exemple de l'épuisement des volontaires. Et effectivement, c'est quelque chose de réel mais c'est symptomatique. C'est révélateur d'un symptôme parce que nos processus ne sont pas aussi efficaces qu'ils devraient l'être, dont il y a épuisement des volontaires. Là, il faut trouver une solution.

Autre raison, ce pourrait être qu'il s'agissait de problèmes qui relevaient plus d'une définition ou qui étaient plus transversaux. Je vous en parlais à l'instant, épuisement des volontaires, c'était trop descriptif et symptomatique. Le temps pris trop long pour prendre les décisions. ATRT3, piste de travail deux, là encore, on ne va pas faire double emploi. La responsabilité, c'est traité là. Transparence, là encore, cela se chevauche, on le traite autre part. Ensuite, les processus de travail : cela, encore, relève de la définition et c'est transversal.

Et s'agissant de la liste finale des problèmes, vous verrez qu'il y a un certain nombre d'étapes relatives aux processus de travail qui ont été développées pour faire en sorte que notre travail soit plus efficace. Et cela aura pour effet d'améliorer nos processus de travail.

Voyons maintenant la liste finale des problèmes retenus. Je vais passer en revue plus en détail par la suite chacun des

problèmes. Mais d'abord, je vais vous faire la liste de ces problèmes. La suivante s'il vous plaît. Non, en arrière, pardon.

Donc vous voyez ici le déroulé du plan de travail. Le plan de travail en lui-même va identifier des problèmes, les personnes qui sont responsables, la date butoir à laquelle cette personne responsable doit trouver une solution et identifier les ressources dont la personne responsable a besoin pour régler ce problème. Pourquoi ? Parce qu'il est important que ce plan de travail fasse partie, s'intègre dans le plan opérationnel qui va être totalement budgétisé pour le plan quinquennal 2021-2025.

Je vais vous montrer un modèle de plan de travail qu'on va devoir remplir pour que vous ayez une idée un peu de ce dont je parle. D'abord dans la colonne de gauche, les problèmes – je vais en venir dans un instant. Aujourd'hui, on va se concentrer sur qui est responsable de quoi. Une fois que ces personnes responsables seront identifiées, dates butoirs, à quelles dates il faut trouver une solution, une date de départ de son travail – tout est clair, Marilyn ? – et quelles sont les ressources qui sont nécessaires.

MARILYN CADE :

J'étais ravie de pouvoir utiliser mon micro personnel sur la table mais maintenant, il va falloir que je partage le micro volant. Ce n'était pas pour cela que j'intervenais.

En fait, j'ai une question. Peut-être que vous pourrez y répondre plus tard. Mais je vois qu'il manque quelque chose. C'est une opinion personnelle mais pour moi, c'est un risque extrêmement dangereux qui pourrait se poser si on se concentre là-dessus. Alors comment est-ce qu'on reconnaît clairement qu'on doit faire tout avec le niveau le plus élevé d'intégrité ? Donc on peut parler de qui est responsable de quoi. Mais le fait de dire qu'on doit être inclusifs, cela ne veut pas dire qu'on fait les choses avec le niveau maximum d'intégrité. Et cela, c'est l'un des plus grands risques que court l'ICANN. Est-ce que vous faites votre travail ? Est-ce que vous le faites de manière efficace ? Mais est-ce que vous montrez également le niveau maximum d'intégrité ? Peut-être que vous pourriez y répondre par la suite et voir si ces risques doivent être identifiés puisqu'on a parlé des aspects liés à la mise en œuvre.

BRIAN CUTE :

Merci de cette intervention. C'est une question importante mais je suis sûr qu'on aura le temps dans l'élaboration du plan de travail mais aussi l'année prochaine lorsqu'on va aborder l'approbation du plan de travail pour poser cette question. Mais en tout cas, merci de l'avoir posée. Je la laisse pour l'instant de côté. J'y réponds par la suite.

Numéro trois s'il vous plaît dans la salle.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : [inaudible] de la Tunisie. S'agissant du plan de travail, je vois que vous utilisez la même approche que pour le modèle adopté par l'ICANN. Donc en fait, votre plan de travail va se fonder sur les problèmes et les unités constitutives, c'est cela ? Donc quelle est la nouveauté ? Quelle est la grande innovation de ce travail étant donné que vous utilisez la même approche dynamique qui a, d'ores et déjà, été adoptée par l'ICANN ?

BRIAN CUTE : Oui. Alors effectivement, c'est la même approche parce que pour moi, c'était la manière d'élaborer un bon plan de travail du point de vue de la gestion de ce plan. C'est ainsi qu'on l'élabore pour voir ensuite l'évolution des résultats de ce plan. Et d'après moi, c'est une approche très solide.

Quant à savoir si c'est novateur ou si vous pensez que ce n'est pas une nouveauté, est-ce que vous pensez qu'il y a un plan ou une approche qui serait plus utile que celle-ci ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je vois qu'on utilise la même approche, l'approche dynamique multipartite qui est utilisée. Et en fait, moi, je m'attendais à trouver une approche novatrice, toute nouvelle et qui ne soit pas la même que celle adoptée par l'ICANN. Parce que l'intitulé

de cette réunion, c'est bien évolution du modèle multipartite actualisé de l'ICANN. Or ici, vous utilisez le même modèle. Or, c'est quoi l'évolution ? Et c'est quoi le modèle actualisé ?

BRIAN CUTE :

Alors là, vous dites en fait que l'évolution du modèle actualisé, cela signifie une évolution. Or, c'est la même approche. Je comprends bien ce que vous dites. Oui, maintenant, j'ai compris.

Numéro trois s'il vous plaît dans la salle.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci beaucoup. En fait, je ne dirais pas qu'il manque quelque chose, je dirais qu'il y a une grande absence, à savoir la mission puis la région, puis les objectifs stratégiques et après ces objectifs stratégiques, les cibles, puis le plan stratégique. Lorsque vous avez un plan stratégique, vous avez besoin d'ajouter deux autres éléments : les résultats et le rendement, la production. D'abord les résultats obtenus dans la mise en œuvre et le rendement en termes d'indicateurs de rendement. Et cela, c'est une partie essentielle de tout plan stratégique. C'est ainsi que cela fonctionne.

Or, vous avez inversé cela. Donc peut-être qu'il faudrait regarder cela et voir si on pouvait l'organiser de telle sorte qu'on prenne cela en considération. Là, je ne sais pas si les résultats et le

rendement sont mentionnés quelque part. Mais je pense qu'ils font cruellement défaut parce que sinon, les indicateurs clés de rendement manquent parce qu'ils sont clés pour connaître le taux de réussite de la mise en œuvre du plan. Merci.

BRIAN CUTE :

Il y a une partie que je ne vous ai montrée pour l'instant et qui répond dans une certaine mesure à ce que vous dites et la solution où ce à quoi on s'attend. Et c'est le but de cet exercice. Mais on se concentre d'abord sur l'identification des sujets, c'est ce qu'on a fait dans une première étape, ce qu'il faut que l'on aborde, et puis définir qui est responsable de le faire, quand il devrait y avoir une solution et puis avec quelles ressources. Les solutions, nous les avons mises de côté pour l'instant parce que la personne sera responsable de développer cette solution. Donc cela arrive mais il y a des pièces du puzzle que vous ne voyez pas pour l'instant. Merci.

Numéro cinq.

FOUAD BAJWA :

Je suis Fouad Bajwa d'APRALO.

Quand vous parlez de modèle multipartite, vous faites allusion à une communauté. Et ce que la communauté apporte à l'ICANN ou aux autres organisations est toujours l'intelligence collective.

Et lorsque l'on considère l'intention qui dérive de cette intelligence collective, ce n'est pas nécessairement lié à la problématique. Cela pourrait permettre d'aider à résoudre le problème ou de contribuer à trouver une solution au problème. Mais ce que je veux dire est que souvent, lorsqu'on essaie d'appliquer un format à la manière dont la communauté participe ou à la manière dont cette intelligence collective s'occupe de résoudre un problème, cela pourrait ne pas être le meilleur moyen de le faire. C'est-à-dire que nous avons un objectif organisationnel général que l'organisation veut atteindre et par la suite, chaque groupe qui intègre cette communauté aura un autre objectif qui appartient à cette organisation qu'ils voudront atteindre au long terme.

Vous parlez ici d'objectifs stratégiques sur un an, deux ans, trois ans. Et chaque groupe pourrait vouloir atteindre ses objectifs de son côté, qui pourraient coïncider avec les objectifs stratégiques de l'ICANN. Et puis chaque groupe a ses propres cinq ou 10 objectifs qui lui sont propres qui contribuent à la mission générale de l'organisation. Autrement, il sera impossible d'y parvenir. Donc ces autres petits objectifs doivent d'abord être atteints et c'est cela qui permet à tout le monde de se sentir un acteur au processus. Et cela permettra à l'ICANN et aux autres unités constitutives de comprendre quel est l'objectif général qui doit être atteint. Mais est-ce que l'organisation devrait

considérer le problème comme un tout d'abord ? Non. Et si ces groupes considèrent que 60 % déjà est un pourcentage qui indique du succès, je pense qu'on devrait considérer que chaque groupe aura atteint son objectif pour pouvoir mesurer le taux de succès. Donc il faut définir d'abord quel serait le taux de succès pour chaque groupe. Merci.

BRIAN CUTE :

Merci. Votre commentaire me fait penser à deux choses. D'une part, que ce travail a été défini par le travail de la communauté et du Conseil d'Administration pour définir ce plan de travail. Vous avez tous contribué, vous avez tous identifié la gouvernance comme un objectif clé, vous avez identifié trois buts qui font partie de la gouvernance. Donc on a déjà un travail de base qui a été fait.

Or, comment pouvons-nous développer des solutions pour améliorer notre travail ? Cela dépend de vous. Il se pourrait qu'il y ait un comité consultatif qui élabore une solution qui soit utile pour toute la communauté et non pas seulement pour ce comité. Mais il se pourrait très bien que l'on considère une problématique qui devrait être considérée par la communauté dans son ensemble et que cela appartienne à la communauté dans l'ensemble de trouver une solution qui lui soit convenable.

Ce que j'essaie de dire est qu'il y a différentes manières de pouvoir aborder cela, de trouver des solutions. Mais cela vous appartient. C'est à vous de décider ce qui est le plus raisonnable comme approche.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : On a une question de Marita Moll : « Pour déterminer la responsabilité, est-ce que les autres groupes pourraient être proposés comme responsables ? Où et comment le groupe accepte la responsabilité ? Cela n'est pas clair pour moi. »

BRIAN CUTE : Pardon. Répétez-le plus doucement s'il vous plaît.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Marita Moll : « Pour déterminer les responsables, est-ce que les groupes peuvent suggérer des autres comme responsables ou suggérer leurs propres responsabilités ? Où et comment chaque groupe devrait-il accepter la responsabilité ? Ce n'est pas clair pour moi. »

BRIAN CUTE : C'est une discussion à laquelle nous allons passer dans quelques instants et cela devrait résulter de l'avis de la communauté. Il pourrait s'agir d'une AC, d'une SO, de la communauté dans son

ensemble, le Conseil d'Administration, l'organisation ICANN. Lorsqu'on considère une question ou une problématique, il se pourrait qu'il y ait une entité ou un groupe qui à notre avis soit le bon endroit ou le bon groupe où aborder la question. Mais il se pourrait qu'il soit nécessaire d'avoir une conversation d'abord et qu'il en résulte qu'il y ait plus d'un groupe qui doit être responsable de le faire. Et c'est la conversation que je suggère que l'on maintienne aujourd'hui.

Je vais vous présenter la liste de problématiques qui ont été identifiées pour le plan de travail et je présenterai la problématique et la question que nous avons posée pour obtenir les contributions de la communauté pour commencer, puis nous passerons la première problématique pour essayer de définir qui devrait se faire responsable.

Alors, par rapport à l'établissement de l'ordre des priorités du travail. « Qui définit quelles sont les priorités de l'ICANN ? » Il s'agit d'une question qui a été envoyée pour obtenir les contributions de la communauté. Qui définit les priorités de l'ICANN ? Ici, la communauté nous a manifesté le fait qu'on a trop de travail, trop de pistes de travail, trop de groupes de travail. Ce ne sont pas tout simplement des processus d'élaboration de politiques. On a également des groupes de travail intercommunautaires, des équipes de révision, d'autres

pistes de travail. Et qui définit les priorités de l'ICANN dans l'ensemble ?

Une autre question qui a été posée était « Quel est le mécanisme pour refuser d'initier un nouveau travail ? » Dans un système sain d'établissement des priorités, il y a toujours des mécanismes pour refuser. Mais notre plan stratégique n'a pas les ressources. On a d'autres problèmes souvent qui sont plus importants. Donc on n'a pas cela.

Deuxième sujet : précision au moment de définir la portée du travail. « Comment l'ICANN pourrait-elle améliorer la précision au moment de définir la portée du travail ? » C'est une question qui a été soulevée par la GNSO. Keith, si vous êtes là. Le PDP 3.0 de la GNSO a abordé la question d'améliorer la précision au moment de définir la portée de ses travaux. Il faut l'améliorer parce que si on n'a pas une portée clairement définie, le travail prend trop de temps. Donc comment l'ICANN pourrait-elle améliorer la précision au moment de définir la portée de ses travaux ? On passe à la diapositive suivante.

Les coûts. Point numéro trois, les coûts. La question : « Comment identifions-nous et prévoyons-nous les coûts du travail d'élaboration de politiques et autres pour pouvoir les calculer de manière efficace au moment de prévoir nos

processus de travail ? » C'est une question qui a été proposée pour les contributions de la communauté.

Sujet suivant, on a l'inclusion qui n'apparaît pas. Mais c'était des questions qui étaient proposées pour les contributions et les commentaires de la communauté. Vous avez dit que l'inclusion et la représentativité sont logiquement interliées et interdépendantes au point où elles devraient être combinées et abordées. Et pour déterminer comment les processus de l'ICANN peuvent être plus représentatifs et plus inclusifs et comment améliorer la représentativité et le caractère inclusif, il faudrait que l'on aborde la question.

On a par la suite le consensus. Jeff Neuman, est-ce qu'il est là ? Je le cite directement ici. C'est une question qu'il avait proposée qui était tellement bien rédigée que je l'ai reprise telle quelle : « Comment faire pour que des groupes divers de personnes, d'organisations et de gouvernements puissent avoir des encouragements appropriés et suffisamment d'autorité pour dégager un consensus sur des problématiques complexes et souvent polémiques qui ont impact au niveau des libertés individuelles, du commerce, des climats politiques et de l'efficacité organisationnelle au niveau général ? » Très bien exprimé, Jeff.

Une autre question relative au consensus : « Devrait-on définir le consensus ? Et dans l'affirmative, comment ? » Vous savez que les définitions de consensus ont déjà été élaborées dans certains secteurs de la communauté. Il y a des secteurs de la communauté qui utilisent ces définitions. Est-ce que l'ICANN devrait adopter une définition générale du consensus pour toute organisation ou pas ? Et dans l'affirmative, quelle devrait être cette définition ?

On a les mandats par la suite. Donc sujet suivant, mandats. « Devrait-il y avoir des limites pour les mandats des membres du Conseil d'Administration et pour leur participation aux groupes de travail ou à d'autres équipes ? » Devrait-il y avoir des limites par rapport à la quantité de mandats ?

Diapositive suivante, recrutement et démographie. Recrutement et démo, encore une fois, ce sont deux sujets qui d'après la communauté étaient tellement interdépendants qu'ils devraient être abordés en même temps. Et la question qui surgit était : « Comment l'ICANN fait-elle pour intégrer de nouvelles personnes à la communauté et de le faire tout en reflétant de manière efficace les aspects démographiques appropriés ? »

Sujets suivant, la complexité : « Qui est responsable de s'occuper de la complexité en raison des sujets abordés et de la surcharge d'informations ? » Et puis : « Qui est responsable de s'occuper de

la complexité pour les nouveaux venus et pour les membres non anglophones ? » Donc deux aspects de complexité ici : la complexité comme sujet de fond et comme surcharge d'informations et puis la difficulté pour les membres non anglophones.

Utilisation efficace des ressources : « Qui est responsable de garantir que les ressources soient utilisées de manière efficace à l'ICANN dans l'ensemble ? » Deuxième question : « Qui est responsable de l'efficacité au moment d'utiliser les ressources pour parvenir à des résultats et des rendements ? »

Sujet suivant, ce sont trois problématiques combinées : la culture, la confiance et le cloisonnement. Au niveau de la culture, ces trois sujets sont naturellement liés de manière intrinsèque. Donc : « Comment l'ICANN peut-elle changer sa culture de travail pour générer plus de confiance ? Y a-t-il suffisamment de confiance à la base ? Comment la culture de l'ICANN pourrait-elle changer pour devenir plus proactive ? » Nous sommes plutôt réactifs ici à l'ICANN. Nous réagissons face à des forces externes pour créer des pistes de travail, pour établir nos priorités. Comment forcer une culture de travail qui soit plus proactive ? Comment abandonner notre mentalité ou notre esprit de cloisonnement ?

Diapositive suivant, c'est le dernier des sujets, le onzième, on a les rôles et responsabilités plus le point de vue plus général holistique de l'ICANN: « Comment peut-on créer une compréhension claire et partagée des rôles et des responsabilités respectives de la communauté, de l'organisation ICANN et du Conseil d'Administration ? »

À partir des réponses que nous avons reçues et des questions qui ont été proposées, je dirais qu'on n'a pas de compréhension commune ou de point de vue commun des rôles et des responsabilités de la communauté, de l'organisation ICANN et du Conseil d'Administration. Nous sommes censés parvenir à des solutions. Mais sans qu'il y ait un accord par rapport aux rôles et responsabilités de la communauté, de l'organisation et du Conseil d'Administration, il sera impossible d'y arriver.

Alors je reviens à la première diapositive sur les sujets. Encore en arrière. Merci.

Voici les 11 sujets qui ont été identifiés à travers les contributions et les commentaires de la communauté. Je voudrais que l'on passe maintenant à la discussion. Qui devrait être responsable de trouver une solution pour chacun de ces aspects ou pour chacune de ces problématiques ?

Avant de prendre la parole, je vais vous demander de considérer quelques questions.

Numéro un. Vous avez déjà vu quels sont les sujets qui ont été identifiés. Il se pourrait que certains de ces sujets ne soient pas suffisamment clairs ou qu'ils n'aient pas été suffisamment bien définis, ce qui est essentiel. Pour que quelqu'un puisse trouver une solution, le problème doit d'abord être clairement défini. Si vous croyez que la définition est suffisamment claire, c'est très bien, prenez la parole. Mais la communauté pourrait considérer que ces 11 sujets ne sont pas suffisamment clairs. Pour l'objectif stratégique numéro deux, il faut qu'on s'occupe de la gouvernance et de la manière de travailler mais peut-être que vous direz que sur cette liste en fait, il y a cinq sujets qui auraient le plus d'impact ou qui seraient les plus importants pour que notre travail puisse être plus efficace et plus efficient. Et c'est très bien. Il faudra le dire au fur et à mesure qu'on avancera si c'est votre avis.

Et finalement, avant de vous demander de prendre la parole, de vous exprimer, je vous demanderais... Si tout le monde est responsable de trouver une solution, personne n'en est responsable. Mais nous devons identifier la responsabilité pour trouver une solution. Si tout le monde est responsable, s'il n'y a pas de réponse, on ne fera rien. Et si personne n'est identifié comme responsable, on ne pourra jamais se remettre à ces difficultés.

Ceci étant dit, passons maintenant à l'échange, à commencer par les ordres de priorité du travail. Alors, qui définit quelles sont les priorités de l'ICANN ? Quels sont les mécanismes pour refuser de commencer un nouveau travail ? Et qui est responsable de le faire ? Quel comité consultatif ? Quelle est l'organisation de soutien, la communauté, le Conseil, l'organisation ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : En français, bien sûr. J'ai une question avant de répondre.

Est-ce que nous cherchons qui va être en charge de chercher la réponse ou est-ce qu'on cherche la réponse ? Parce qu'on peut décider par exemple que c'est la communauté qui va décider, qui va travailler sur la priorisation du travail et qu'à la fin du travail justement, on arrive à dire que c'est Org ou que c'est le *Board* qui est en charge de cela. Donc j'ai peur qu'on soit... Du moins, j'ai une question. Qu'est-ce qu'on est en train de chercher ici ? Est-ce que c'est celui qui fait le travail pour définir la solution ou est-ce que c'est celui qui aura en charge de la mettre en pratique ?

BRIAN CUTE : Qui est en charge de définir la solution, je crois. Pardonnez-moi, en anglais, c'est plus facile pour moi. Qui sera responsable de développer une solution. Cela ne veut pas dire qu'une entité va

s'en occuper, créer une solution et qu'elle sera mise en œuvre tout de suite. Cela devrait être présenté à la communauté dans l'ensemble. Mais qui sera responsable du travail d'identifier une solution, identifier une méthode de travail, une approche pour pouvoir établir les priorités du travail qui puisse alors être présentée à la communauté à ce moment-là, puis accorder une mise en œuvre et appliquer pour que notre travail puisse être plus efficace grâce à cet établissement des priorités.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Mais je pense qu'il est plus important de voir qui est responsable de faire le travail qui est signalé ici, le sujet, et non pas de définir qui sera responsable de le faire dans l'avenir. Ce sont deux choses différentes. Merci.

BRIAN CUTE : Numéro six.

MARK DATYSGELD : Bonjour. Je suis Mark Datysgeld. Je parle en mon propre nom.

J'ai lu tous les commentaires de la communauté dans la période de consultation publique et il me semble important de signaler que la communauté a déjà trouvé certaines solutions. La communauté multipartite s'est exprimée et ce faisant, il y a eu

des solutions qui sont plus ciblées, d'autres qui sont plus structurelles qui ne sont peut-être pas considérées en ce moment et qui devraient l'être mais qui ont déjà été mises en œuvre. On a déjà signalé quels étaient les sujets ou les problématiques qui semblaient être importantes et ce qui m'inquiète, c'est de voir que les solutions pourraient peut-être être oubliées alors que la communauté a déjà commencé à considérer ces points-là, ces solutions qui pourraient résoudre les problèmes. C'est pourquoi il me semble important de dire qu'il y a eu énormément de contributions qui ont été faites pour avancer et qu'il faudrait qu'on les reprenne au moment de considérer les solutions parce que ces suggestions ont déjà été présentées et elles sont importantes à mon avis.

BRIAN CUTE :

Lorsqu'on va arriver au moment où les responsabilités sont identifiées, lorsqu'on va identifier les ressources nécessaires pour trouver une solution, on va faire absolument référence à cela. Inutile de réinventer la roue ici, inutile de tourner autour du pot pour appliquer des solutions à ce problème. Donc j'ai bien pris note de votre intervention très juste du reste.

Et par rapport au PDP 3.0, on y travaille sur la précision, sur la portée de leur travail. Et cela a à voir avec le PDP. Mais l'approche qu'ils ont développée pourrait tout à fait s'adapter à

d'autres pans du travail de la communauté. Donc cela, c'est pour ce qui concerne l'efficacité

Pour l'instant, on essaie de maintenir les solutions sur le côté parce qu'on se concentre d'abord sur quels sont les problèmes et qui va en être responsable.

Numéro quatre s'il vous plaît.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci. Je crois que votre approche est extrêmement académique, trop détaillée. Vous avez cinq ans pour mettre en œuvre un plan de travail. Or, vous aurez besoin de 15 ans pour répondre à toutes ces questions. Il faut être beaucoup plus pragmatique ou pratique. Beaucoup des problèmes que vous avez soulevés ont d'ores et déjà été réglés. La responsabilité, cela déjà été réglé, inutile de l'aborder à nouveau.

Je ne pense pas qu'on puisse mettre les AC, les SO, la communauté, le Conseil d'Administration et l'organisation ICANN sur un pied d'égalité. On doit commencer par le commencement, par le début. Quelqu'un rédige quelque chose, le soumet à commentaires publics, etc. et en dernier ressort, c'est la communauté qui décide et ce n'est pas l'inverse. On ne décide pas au nom de la communauté ou on ne se cantonne pas aux points de vue des AC, des SO, de la communauté, du Conseil

d'Administration. Non. On prend en considération la communauté. Donc il faut tirer partie de l'expérience qu'on a eue par le passé.

Inutile de définir ce qu'est le consensus. Le consensus, c'est le consensus, point. On ne peut pas le définir, c'est inutile. Et une idée très simple du consensus, ce serait de dire c'est quelque chose sur lequel je ne suis pas forcément d'accord mais je l'accepte, je peux vivre avec. C'est très souvent ce que me demandent les collègues africains, c'est quelque chose avec lequel je suis peut-être d'accord, peut-être pas d'accord mais en tout cas, je l'accepte.

Donc peut-être qu'il faudrait revoir un peu cette situation, ne pas avoir tant de questions à poser parce que vous n'allez pas obtenir les réponses escomptées. Ensuite, vous n'allez pas pouvoir mettre en place le plan stratégique que vous devez mettre en place en temps et en heure. Donc peut-être qu'il faudrait envisager une approche plus pragmatique et pratique.

BRIAN CUTE :

Merci.

Numéro deux s'il vous plaît.

VANDA SCARTEZINI : Alors, je reviens à ce qui vient d'être dit, être plus pragmatique. Et par rapport au fait de fixer les priorités dans notre travail. Je pense que pour chacune de ces thématiques, il y a des priorités qui leurs sont propres. Donc il y aura des priorités qui seront fixées par chacune des parties de la communauté et pour moi, le Conseil d'Administration, c'est le seul qui ne devrait pas fixer des priorités parce que le Conseil d'Administration va suivre les priorités fixées par l'ensemble de la communauté.

Ensuite, on a toute une palette des solutions alternatives. La communauté, cela va être celle qui va intervenir la première. Mais il faut réfléchir de manière plus générale. Lorsqu'on parle de priorités, il n'y en pas qu'une seule. Ce sont les priorités de chacun dans groupes à l'exception du Conseil d'Administration. Chacun de ces groupes a ses propres priorités et chaque groupes a besoin de fixer ses propres priorités et il faut voir comment mettre en œuvre ces priorités en fonction des délais et autres. Mais les priorités sont propres à chaque groupe parce que vous savez, le GAC a ses propres priorités, l'ALAC a les siennes, la GNSO, d'autres. Donc il y a toute une variété de priorités. Mais en tout état de cause, les priorités peuvent être fixées par chacun des groupes.

Donc une fois que les priorités sont définies, vous pourrez définir qui doit faire quoi vis-à-vis de cette priorité parce que chaque

communauté, chaque AC/SO aura défini ses priorités. Donc le travail à accomplir, il va être accompli par eux-mêmes.

Voilà donc mon point de vue sur un examen plus général de la situation pour faire en sorte que cela marche. Mais d'après moi, oublions le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration ne doit jamais en aucun cas fixer les priorités ; il doit suivre les priorités.

BRIAN CUTE :

Merci.

Numéro cinq.

FIONA ASONGA :

J'aimerais demander une précision sur le travail. Est-ce qu'il s'agit d'établir des priorités sur les questions que vous avez mentionnées ? Parce que s'il s'agit de faire évoluer le modèle multipartite de l'ICANN, alors cela fait partie du plan stratégique parce qu'il s'agit d'un défi. Et moi, je viens d'une région où on ne voit pas une participation équitable de toutes les régions ici à l'ICANN.

Or, il y a des questions qui sont fondamentales, importantes et auxquelles il faut accorder une priorité. Vous avez fait la liste de

tellement de questions que j'aurais tendance à dire que certains de ces problèmes pourraient relever d'autres objectifs stratégiques et pas forcément celui-ci. Donc il faudrait voir quels sont les autres objectifs stratégiques, quelles sont les questions fondamentales qui doivent être réglées.

Et pour revenir à ce qui vient d'être dit par rapport à la représentativité et au caractère inclusif, on pourrait voir quelle est la diversité dans la participation, dans la gouvernance. On a besoin de voir cette diversité et on a besoin de la sentir. On ne voit pas suffisamment de diversité à l'ICANN, que ce soit dans la communauté, le Conseil d'Administration ou l'organisation. Et je pense que bon nombre de représentants africains seront d'accord pour dire qu'il n'y a pas suffisamment d'inclusion qui couvre l'ensemble du continent africain, y compris l'Afrique subsaharienne. Or, on a besoin de cette diversité représentée et il faut que ce soit une priorité. Il faut accorder la priorité et une attention particulière à ce point dans le plan stratégique. Et à partir de là, on pourra régler bon nombre d'autres problèmes que vous avez présentés.

Donc je ne sais pas s'il va y avoir possibilité d'établir des priorités au sein de cet objectif stratégique pour qu'il soit plus pertinent. Sauf de quoi, en fin de compte, chacun va travailler de son côté et va se demander : « Pourquoi est-ce qu'on ne voit pas

suffisamment de représentants africains représentés ici et là ? »
Et moi, je parle de l'Afrique parce que c'est ma région.

BRIAN CUTE :

Merci. Il y a une opportunité pour établir davantage de priorités pour cette liste par rapport à la responsabilité. On commence cette conversation aujourd'hui. C'est à la communauté de décider quelles sont les plus importantes.

Numéro cinq s'il vous plaît.

JOHN LAPRISE :

Bonjour. Ce qui me frappe, c'est que dans les récentes années, ce sont des forces externes qui ont fixées les priorités de l'ICANN, que ce soit la transition, l'EPDP qui ont été déclenchés et considérés comme des priorités parce qu'on est finalement contrôlés par ces forces externes et on est face à des menaces externes.

Donc il faudrait finalement voir quels sont les problèmes externes parce que tout ce qui pose des menaces externes à l'organisation, ce sont probablement des priorités premières pour l'ICANN. Donc par rapport à cette question de qui fixe les priorités, il devrait y avoir un groupe stratégique qui examine les menaces externes à l'organisation et fixe des priorités dans ce sens-là.

BRIAN CUTE : Oui. Numéro quatre. Et si je peux avoir une réponse à la question de savoir qui est responsable d'établir des priorités à l'ICANN. Numéro quatre s'il vous plaît.

DAVID CAKE : David Cake, représentant de la GNSO. Alors ce qui me frappe, c'est qu'en fait, on sait qui est responsable des décisions individuelles pour lancer un nouveau travail parce qu'une grande partie du travail dont on se plaint a lieu au sein de la GNSO à l'heure actuelle. Or, la GNSO a un processus très explicite qui dit qu'on va vous donner du travail en lançant un processus. C'est très clair.

Et ensuite, il y a des choses externes. C'est ce que disait John à l'instant, avec des menaces externes auxquelles le Conseil d'Administration doit réagir.

Mais en dehors de cela, le problème en fait semble être qu'on n'a pas de processus en place pour lancer un travail en voyant quelles sont les ressources disponibles. Et beaucoup de ces processus sont assumés par des gens qui ont déjà fait beaucoup de travail politique et qui finalement étirent des ressources qui sont limitées.

Donc je pense que la réponse, c'est qu'on sait déjà qui est responsable de chaque décision individuelle. Et les gens sont tout à fait libres de dire non. Et pourquoi ne pas mettre en place un processus où, au niveau de la communauté, on pourrait mieux gérer des ressources qui sont limitées plutôt que de se préoccuper d'autres choses? Ce serait bon d'avoir une communication générale mais c'est aussi toujours bon d'essayer de surmonter ce travail cloisonné parce que dans le processus de prise de décision, il faudrait que les gens soient mieux informés et prennent réellement en considération ce dont on dispose et voir si c'est viable ou pas.

BRIAN CUTE :

Encore quelques interventions et on va aborder une autre question. Numéro quatre s'il vous plaît.

CHERINE CHALABY :

Alors je voulais un petit peu approfondir ce point. Je pense qu'on a tous des difficultés parce que cette question est très courte. « Qui fixe les priorités de l'ICANN ? », c'est très court comme question.

Et en fait, il y a deux types de priorités. Il y a des priorités qui sont centrales, que j'appelle moi collectives, qui sont définies par le plan stratégique et cela inclut les forces externes, les

menaces externes dont vous parliez à l'instant monsieur. Cela, c'est un plan, avec le plan stratégique, qui fixe les priorités qui s'appliquent à tous. Donc cela, c'est un document sur lequel on convient tous et qui implique pour sa mise en œuvre qu'il faut débloquer des ressources.

Le problème, c'est qu'on a tous ensuite des priorités individuelles. Chaque AC et SO a ses propres priorités. Et ces priorités doivent être fixées avec un volume très limité de ressources, de personnel et de temps.

Donc la question, ce n'est pas tant de savoir qui fixe les priorités en général mais plutôt qui décide de savoir si le PDP de la GNSO est plus important par rapport au PDP de la ccNSO ou autre et devrait utiliser les ressources à disposition. Cela, c'est plus important. On sait que l'orientation stratégique, le plan stratégique et le plan opérationnel, cela va être fait ; cela on est tous d'accord. C'est une priorité. Mais ensuite, pour le reste, il s'agit de voir comment résoudre ce problème de ressources limitées. Et cela, ce n'est pas à moi de le décider, c'est à la communauté de le décider.

Pour moi, il faut qu'il y ait un représentant de chaque AC, SO ainsi que le PDG, parce que c'est lui qui a les ressources. Donc représentants des AC, SO ou un représentant qui soit habilité par les AC et SO pour venir aux discussions et parler des priorités

et ensuite voir qui reçoit quelles ressources. Cela serait une manière possible de résoudre ce problème parce qu'en fait, il s'agit de priorités individuelles qui impliquent l'utilisation de ressources, y compris le Conseil d'Administration. Nous, au Conseil d'Administration, on s'impose des priorités chaque année et on bataille pour l'utilisation de ces ressources avec la communauté. Donc cela ne peut pas être une seule AC ou seule SO qui puisse résoudre cela, ou le Conseil d'Administration. On ne peut pas dire au GAC de quelle manière fournir un avis.

Donc chacun doit définir ses propres priorités, y compris la recommandation des révisions qui a donné lieu à 120 recommandations, 130 recommandations, peu importe. Il y a sept AC et SO, le Conseil d'Administration, l'organisation, la communauté doivent se réunir pour voir comment allouer les ressources en fonction de toutes ces priorités. Cela serait ma recommandation.

BRIAN CUTE :

Merci.

Numéro trois.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Je pense que Cherine m'a un peu coupé l'herbe sous le pied et vient de dire ce que j'allais dire. Et je vois cette semaine que les

AC et SO fixent leurs propres priorités et cela doit être porté à l'attention du Conseil d'Administration pour voir comment allouer les ressources. Mais voilà le processus qu'il faut mettre en place pour fixer les priorités. Le Conseil d'Administration doit toujours avoir la possibilité d'analyser les menaces externes. Peut-être qu'on pourra le changer. Mais moi, j'ai l'impression qu'il faut commencer par le début, c'est-à-dire que chaque AC/SO définit ses propres priorités, voit quelles sont les ressources disponibles et quelles sont les priorités ; et non pas appliquer une approche descendante parce qu'on va se tromper.

EDMON CHUNG :

Pour reprendre ce qu'a dit Cherine et l'intervenante précédente, en fait, je voulais une précision. Lorsque vous posez la question « Qui fixe les priorités de l'ICANN ? », avant, vous parliez des responsabilités et qui propose une solution. En fait, ce sont des questions très différentes pour moi parce que si vous proposez une solution, alors cette solution règle le problème des priorités.

Et fait, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'on continue de croire en l'approche ascendante, donc c'est toujours la communauté qui est au cœur de tout. Mais en fait, pour reprendre ce que vous avez dit, c'est tout le monde donc c'est tout le monde et ce n'est personne en même temps.

Donc si on pense à la structure des choses par rapport à ce que disait Cherine, l'idée générale, c'est la suivante. La communauté trouve les problèmes et passe par les AC et SO jusqu'à arriver au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration dit si c'est faisable ou pas. Et ce qui manque ici, c'est voir comment le Conseil d'Administration retourne vers la communauté pour être sûr d'avoir défini les bonnes priorités. C'est ce que disait Cherine. Comment est-ce que le Conseil d'Administration, une fois que le Conseil d'Administration a vu quelles sont les priorités de la GNSO, des AC et des SO, etc., comment vérifier auprès de la communauté en disant : « Oui, cela, c'est la priorité. » ? Cela, c'est un petit peu la pièce manquante. Et le problème ici, c'est comment trouver une solution.

Mon point de vue personnel, c'est que dans ce processus, on pourrait peut-être aller dans le sens de ce que disait Kavouss à l'instant parce qu'il faut passer par les AC et SO à partir de la communauté. Mais je le répète, il manque cette pièce manquante. Comment est-ce que le Conseil d'Administration retourne vers la communauté ? Parce que finalement, on peut avoir l'impression que c'est la Conseil d'Administration qui prend la décision. Or, il faut qu'ils vérifient auprès de la communauté qu'il a bien compris quelles sont les priorités qui ont été dégagées par les AC et SO.

Désolé, je n'ai peut-être pas répondu directement à votre question mais j'ai essayé de développer.

BRIAN CUTE :

Je voulais prendre les dernières interventions et essayer de les résumer. Souvenez-vous, ce qu'on essaie de faire ici, c'est d'établir un plan de travail. Quel est le problème ? Qui est responsable de trouver une solution et ensuite, fixer la date butoir et les ressources nécessaires ?

Si on prend les derniers commentaires, on pourrait dire que qui est responsable de trouver une solution, c'est la communauté représentée par les leaders AC et SO et présidents des AC/SO. Cela pourrait être la solution. Et ensuite, on les charge en tant que groupe d'identifier une approche, une solution, une méthode de travail qui pourrait être élaborée en travaillant en consultation avec l'organisation ICANN pour mettre en place un processus. Et on maintient ainsi l'approche ascendante et la communauté travaille en coopération avec l'organisation ICANN. Et voilà comment on pourrait procéder.

C'est un très bon exemple. Je sais que cela a été un peu laborieux, cela a pris du temps mais c'est un excellent échange celui qu'on vient d'avoir et cela nous a bien montré ce à quoi ressemble un plan de travail. Donc c'est un exercice. Mais je veux

qu'on soit d'accord sur la manière dont on aborde cet exercice et qu'on puisse avancer.

Donc passons au problème numéro deux : précision et définition de l'ampleur du problème. Il s'agit d'un sujet qui a été identifié dans un commentaire public. Il s'agit d'un problème parce qu'au moment de définir l'ampleur de la première étape d'un processus, que ce soit un PDP ou autre, si on ne définit pas très bien l'ampleur, la portée du travail correctement, cela pourrait générer des inefficacités, générer des retards et cela impliquerait également des coûts. Comme je le disais, la GNSO, dans le PDP 3.0, a identifié la précision au moment de définir l'ampleur de travail comme quelque chose qu'il faudrait mieux faire. Donc ils sont en train de travailler sur le développement d'une solution.

À l'ICANN, il y a eu d'autres pistes de travail sur lesquelles la précision au moment de définir le plan de travail a été identifiée comme un problème. Ceci étant, il faudrait qu'on trouve une solution. Or, qui devrait être responsable de trouver et de développer une solution ?

Pardon, on revient en arrière. Ce sujet était dans la diapositive précédente, en bas. Voilà.

Alors, je vous cède la parole, je veux vous écouter. Oui. On a un intervenant qui lève la main ici.

KALED FATEL :

Merci Brian. Vous m'excuserez mais il faut que je revienne en arrière avant de pouvoir avancer et de passer à ce sujet-là parce que je pense qu'il pourrait être pertinent et ajouter une valeur à la conversation.

Tout d'abord, je vous félicite de cette initiative. Ce n'est pas un travail qui soit facile et je vous en suis très reconnaissant.

L'ICANN a 20 ans aujourd'hui et je considère que cette initiative pourra peut-être aider l'ICANN à arriver à ses 40 ans et à rester importante. Donc comment être plus efficaces pour compléter les plans stratégiques, plans de travail, plans opérationnels ? Et beaucoup des commentaires qui ont été faits apportaient également une valeur au travail de débroussaillage de ce qu'il faut faire dans l'avenir.

L'exercice semble peut-être un peu académique il pourrait s'avérer convenable de passer par l'exercice de penser au mandat de l'ICANN. Si nous savons où nous commençons, ce que nous pouvons faire, ce que nous ne pouvons pas faire, nous saurons déjà à quoi nous pourrions participer et à quoi nous ne pourrions pas nous impliquer.

Ce que disait monsieur tout à l'heure, il abordait la question des défis. Il y a des défis constants qu'affronte l'ICANN. Et nous

avons besoin de créer des mécanismes ascendants qui soient transparents pour montrer comment on s'occupe de cela. L'important n'est pas de savoir comment on le fait nous entre nous, ce qui est très bien, mais l'important est de montrer à l'extérieur notre travail et de montrer que le modèle multipartite fonctionne. C'est cela le principal pour assurer l'efficacité du mon. Autrement, on aura perdu l'ethos, l'axiome de la raison pour laquelle on est là. Merci.

BRIAN CUTE : Numéro trois.

HEATHER FORREST : Merci Brian. Je tiens à revenir sur le commentaire de Cherine de tout à l'heure et à exprimer la pertinence de ce commentaire pour cette discussion qui nous occupe.

Cherine l'a très bien exprimé, mieux que moi d'ailleurs. Il disait que cela appartient à chaque AC et SO individuelle dans ce cadre de définir cela. On a deux niveaux : le niveau général qui est de définir un plan et l'équipe de recherche a fait un excellent travail au moment d'identifier les différentes tendances, de comment former un plan stratégique.

Vous avez tout à fait raison, vous faites allusion au PDP 3.0 et à son exercice de définition de l'ampleur du travail. Mais pour

apporter un peu de contexte, c'est vrai que nous sommes engagés, nous voulons améliorer la manière de définir l'ampleur du travail mais nous venons de passer par l'expérience de rédiger la charte pour un PDP. Et les questions dont nous nous occupons sont des sujets qui appartiennent à la première instance. Il n'est pas toujours possible de rédiger et de définir précisément l'ampleur. Déjà cela.

Mais d'autre part, il faut qu'on ne soit pas trop durs avec nous même et je pense à cela au niveau général, à la GNSO et à nous tous en tant qu'organisation, parce qu'on veut toujours faire de notre mieux. Et je pourrais dire que c'était ce qu'on a essayé de faire dans le cadre du PDP 3.0. Mais dans la mesure où la communauté finit par dire : « C'est très bien mais on avait besoin de ces résultats hier. », c'est vrai qu'on a essayé de bien faire mais si les résultats arrivent trop tard, ils ne servent à rien.

Donc je trouve que ce travail est fort utile mais du point de vue de la GNSO, je dirais que c'est vrai qu'on a bien reconnu qu'on avait un problème. C'est le premier pas que suivent les alcooliques, de reconnaître qu'ils ont un problème. Mais il ne faut pas trop traîner avec les définitions de l'ampleur du travail. Merci.

BRIAN CUTE :

Très bien.

Numéro cinq.

FOUAD BAJWA :

Par rapport à la définition plus précise de l'ampleur du travail, depuis que j'ai commencé à participer à l'ICANN, j'ai entendu parlé du nuage, de la grande menace que posait l'internet. Et puis on s'est tous réunis à NETmundial. Et on a maintenant le panel de haut niveau de coopération internet.

Donc je vois que cela a dépassé l'ICANN et a inclus toute la communauté mondiale. Donc vous voyez qu'on a déjà développé un processus ascendant. Le processus du PDP évolue, certes, mais il y a des pratiques qui sont bien établies. Et on ne sait pas toujours s'il n'y a pas un certain niveau d'établissement des priorités qui ait déjà été complété.

Lorsqu'on est passé par le processus de transition de l'IANA, on a très bien géré le processus, on a tiré des leçons. On a appris de cette expérience. On a déjà l'expérience de cette transition. Pourquoi revenir sur ce travail et créer de nouvelles structures ? Pourquoi ne pas apprendre de cette expérience pour nous occuper de nouveaux sujets ?

BRIAN CUTE :

Merci. Je reviens sur ce que disait Heather Forrest. Je ne considère pas que nous trainions trop. On travaille aussi pour

améliorer l'efficacité du modèle multipartite. Pour fournir un exemple de la priorité du travail, le fait qu'on ait reconnu qu'il n'y a pas d'approche pour établir les priorités du travail qui existe en ce moment et qui se fasse de manière coordonnée entre la communauté et l'organisation ICANN et qu'il serait possible de créer une approche qui coordonne les deux de manière synergique, cela en soi tout seul est déjà une amélioration. Donc l'identification des domaines d'amélioration, c'est déjà un progrès.

HEATHER FORREST :

Pour rebondir là-dessus, je pense que vous avez tout à fait raison mais la question des temps et des délais est aussi importante. Pour être pratique, ce qui m'inquiète par rapport à cette séance qui est très utile est qu'on parle un peu en l'air. Il n'y a rien de concret. La difficulté que connaît la GNSO pour établir des priorités pour définir de manière précise l'ampleur du travail est la question des délais. En 2018, on a commencé à travailler en établissant les priorités de notre travail : « Donc voici les problèmes, voyons quels sont les points qui sont les plus importants. »

On a eu des résultats qui étaient très utiles et qui nous ont beaucoup aidés, mais cela nous a pris du temps entre l'exercice fiscale 2018 et 2019. La communauté disait : « C'est très utile

mais maintenant, il faudra insérer cela dans le contexte plus large. » On a eu un résultat qui est arrivé trop tard. Donc on s'est dit qu'on voudrait savoir quelle est la priorité du travail, est-ce qu'elle reste toujours la même. Donc il faut que l'on ait une idée claire de ce qui vient avant autre chose. C'est la question de la poule et l'œuf.

C'est un point de départ fondamental. La question des priorités, la question de l'ampleur du travail devrait nous permettre de discuter de cela mais devrait être abordée d'abord. Si on peut définir les deux, on pourra avancer. Mais Cherine disant à Barcelone : « Il faut penser à comment le faire. » S'il avait demandé comment le faire d'emblée, on n'aurait peut-être pas avancé. Mais on a des problèmes de délai. C'est bien de prendre le temps de bien faire les choses mais il faut aller plus rapidement.

BRIAN CUTE :

Merci. Oui, en fait, on fait une planification préalable du travail. On a une période du travail planifiée de cinq ans. Donc on a déjà prévu notre travail sur cinq ans. On a le bénéfice du temps et des délais et de considérer les questions dont vous parlez, des délais de la coordination du travail entre différentes entités. Merci.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Cinq minutes ? D'accord.

Il ne nous reste plus que cinq minutes. Par la suite, je ferai un récapitulatif et présenterai les prochaines étapes. Je vous remercie tous. Ces échanges étaient très utiles et nous ont beaucoup inspirés à penser, à considérer qui serait responsable de s'occuper des questions, d'avoir la tâche de développer une solution. Donc je vais vous demander de passer à la dernière diapositive.

Comment continuera-t-on notre travail ? À partir de cette conversation, nous avons une question qui sera publiée pour consultation publique. On a déjà publié la liste des sujets qui ont été identifiés. La question sera : « Qui est responsable d'identifier une solution pour cette problématique ? » Dans ce cadre, on a organisé cette séance et je vous dis, s'il y a des questions qui sont véritablement des priorités pour la communauté, des sujets qui ne sont pas suffisamment spécifiques pour que l'on puisse parvenir à une solution, faites-le-nous savoir en tant que communauté. Impliquez-vous dans le travail spécifique qui doit être fait pour améliorer l'efficacité du modèle multipartite. Tout cela sera publié pour consultation publique bientôt. Une fois qu'on aura complété l'exercice d'identifier qui est responsable du travail d'identification d'une solution, je collaborerai avec ces personnes identifiées comme responsables pour les aider à définir des dates butoirs sur une période de cinq ans pour laquelle il faudra avoir un plan de

travail et pour savoir quand on peut prévoir d'avoir un résultat. Et je travaillerai avec eux également pour identifier les ressources nécessaires pour trouver une solution.

Voilà les étapes nécessaires. Par la suite, on développera un plan de travail qui sera présenté lors de la réunion de Montréal.

Merci d'être venus participer. Cette discussion était importante. Elle n'était pas facile. Je remercie tous les retours, tous les commentaires qui ont été formulés aujourd'hui. Et j'espère pouvoir reprendre cette discussion avec vous à Montréal. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]